



LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT AU COEUR DE LA CITOYENNETÉ INTERCOMMUNALE ?!

Le 25 septembre 2025, La Cabane - Halles de la Cartoucherie, Toulouse

Ouverture des 15es Rencontres des conseils de développement par Bruno ARBOUET, co-président de la Coordination nationale des Conseils de développement.

Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis des conseils de développement,

Tout d'abord merci aux élus métropolitains et tout particulièrement à son président, Jean Luc Moudenc de nous accueillir dans ce lieu emblématique des transformations urbaines de la Métropole de Toulouse.

Merci également à Marie Christine Jaillet et à toute son équipe pour leur mobilisation sans faille aux côtés d'Alexandra pour garantir les conditions de succès de notre événement.

En ouverture de nos rencontres je ne peux pas faire l'impasse sur l'air du temps. Et disons le clairement l'air du temps est mauvais. Des menaces aux frontières de l'Europe, une crise politique nationale qui s'éternise, une défiance toujours accrue de nos concitoyens envers leurs représentants, une société fragmentée, une absence de projets collectifs, une crise profonde de confiance dans l'avenir. Tous ces signaux témoignent d'une évolution comparable à celle que l'on peut voir à l'œuvre dans certains pays, en Europe notamment et que l'on qualifie d'illibéraux. Car ne nous y trompons pas, la démocratie de par le monde va mal et n'est plus considérée comme la perspective désirable mais tout au contraire comme le régime à l'origine de tous nos maux.

Dans ce climat anxigène, les conseils de développement à l'échelle de leurs territoires sont des espaces de résistance à cet air du temps mauvais, des petites lueurs d'espoir et de confiance allumées pour dire envers et contre tout notre optimisme, notre enthousiasme. Cette énergie citoyenne revendiquée c'est notre atout commun partagé dans le cadre de nos travaux, de nos réflexions, de nos débats et de nos échanges.

Et voilà que dans ce contexte difficile, des politiques en mal d'inspiration envisagent d'éteindre ces lueurs en rendant nos Codev facultatifs, au prétexte que leur existence et/ou leurs activités gêneraient le retour à l'équilibre de nos comptes publics ou rendraient l'action publique plus complexe.

A l'heure où je vous parle la menace semble s'être éloignée, non pas qu'ils aient pris conscience de l'ineptie de leur initiative mais en raison d'une démission gouvernementale preuve de leur incapacité à trouver des compromis toujours utiles quand il n'y a pas de majorité.

Compromis? C'est justement ce à quoi travaillent nos Codev. Qu'est ce qu'un Codev sinon le lieu de la fabrication du compromis, de l'échange, du débat apaisé, de l'émergence des voies de passage pour sortir de nos impasses.

Qui pourra croire un seul instant que l'extinction de nos Codev pourrait contribuer au rétablissement de nos comptes publics? Qui peut entendre que notre affaiblissement serait de nature à régler la complexité à laquelle est confrontée la vie de nos élus? En quoi serions un poids, un obstacle à la fluidité ou à l'efficacité de l'action publique ?

Tout ceci n'est qu'une fable!

Mais alors si tout cela n'est pas vrai, qu'est ce qui justifie pareille sottise?

On peut imaginer une première raison qui soit purement conjoncturelle, une réponse démagogique, qui ne coûte rien et qui satisfasse l'air du temps dont je parlais. Après tout ces instances sont peu connues, leur capacité de nuisance est nulle on peut y aller sans risque. Tout cela démontrant au mieux le désarroi dont nos représentants sont victimes prêts à imaginer des mesures contraires à leurs propres intérêts. Oui leur propres intérêts! Les Codev ont toujours démontré leur utilité dans l'articulation entre la démocratie contributive ou participative et la démocratie représentative. L'utilité des Codev s'est aussi de renforcer la confiance dans les élus! Mais plus fondamentalement cette méconnaissance de notre rôle c'est aussi une forme de mépris vis à vis de la parole citoyenne qui s'exprime librement au sein de nos conseils, ou plutôt une absence de reconnaissance de ce que Dominique Rousseau constitutionnaliste appelle « la compétence des citoyens ».

Que l'on ne s'y trompe pas. Nous ne sommes pas rassemblés ici dans un réflexe corporatif pour défendre je ne sais quel intérêt de structure ou de statut.

Non, nous sommes simplement attristés de constater que nos gouvernements n'ont pas compris que nous avons changé d'époque. Aujourd'hui plus que hier les citoyens revendiquent la possibilité de pouvoir intervenir et se faire entendre dans la durée entre deux rendez vous électoraux pour continuer à peser sur l'élaboration des décisions publiques. Cette ambition de démocratie continue que nous portons a pour seul objectif de densifier notre démocratie et ainsi de renforcer notre cohésion sociale.

Pierre Rosanvallon explique bien que l'une des raisons de la défiance croissante entre les citoyens et leurs représentants est que nos élus ne racontent plus la vie des gens. Or le rôle d'un Codev c'est justement de raconter la vie des gens leur souffrance ou leurs colères bien sûr mais aussi surtout leurs attentes, leurs projets, leurs désirs.

Alors parce que nous ne baissons pas les bras, nous espérons que la raison finira par l'emporter. Au sein de nos assemblées citoyennes à l'échelle de toutes nos intercommunalités, nous nous attachons dans la joie et le plaisir partagé à faire mentir notre grand poète national Paul Valéry qui définissait la politique comme « l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde »

Nous affirmons en ouverture de nos travaux qu'il est vraiment grand temps «pour déconfiner politiquement notre pays, de reconnaître la compétence des citoyens ».

C'est ce à quoi nous œuvrons dans nos territoires intercommunaux avec énergie, enthousiasme et bonne humeur.

Je déclare ouvert nos quinzième rencontres nationales des conseils de développement !